



Accompagnant Educatif & Social

FORMATION DIPLOMANTE INSCRITE au RNCP 36004 -NIVEAU 3

Le métier

L'accompagnant Educatif & Social réalise une intervention sociale visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie

Il veille à l'acquisition, maintien et développement de l'autonomie de l'enfant, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale

En lien avec l'entourage de la personne, il accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs

Assure le lien avec l'équipe pluri-professionnelle

Objectifs

- Acquérir des compétences relatives à l'exercice du métier d'AES
- Valider la formation des gestes et soins d'urgence Niveau 2 AFGSU 2
- Accéder au diplôme d'Etat Accompagnant Educatif & Social

Public :

Toutes personnes de plus de 16 ans en recherche d'emploi

Pré-requis

Savoir lire, écrire, compter.
Avoir un projet professionnel validé

Programme

Domaine de Formation 1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne (112 heures)

- UF 1 : La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne
- UF 2 : Notions de santé
- UF 3 : Ergonomie, aide à la mobilité et transferts
- UF 4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires
- UF 5 : La personne et son rapport au corps
- UF 6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale
- UF 7 : Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné
- UF 8 : Prévention et gestion des situations à risque
- UF 9 : Accompagnement à la fin de vie

Domaine de Formation 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 heures)

- UF 1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne
- UF 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Durée

Parcours complet 1407 h

- 567 heures Formation Théorique dont 21 heures AFGSU Niveau 2
- 840 heures Formation Pratique

Pour les salariés 700 h Formation pratique à minimum chez l'employeur et 140 h externe ou non

Parcours partiel

Durée variable selon diplôme antérieur

Parcours complémentaire

Pour les personnes titulaires du DEAES version 2016, DEAVS, DEAMP souhaitant obtenir DEAES version 2021 (112 Heures Théorie et 168 heures pratique)

Voie d'accès

Formation initiale Financement Région

Apprentissage

Formation continue : CPF, CPF Transition professionnelle

Contrat professionnalisation
VAE

Tarif

Nous consulter

Lieux

MPS FORMATION

Sur tous nos lieux

Nous consulter

05.56.77.34.00

contact@mpsformation.fr

Restauration/Hébergement :

Self ou Espace Déjeuner équipé

Site de formation accessible
aux personnes handicapées.

Sessions

Nous consulter

Modalités d'entrée

Dossier d'inscription (Téléchargeable sur notre site)

Commission d'admission

Epreuve Orale d'admission

Admis Droit en Formation (arrêté du 30/08/21 Contrats Pro, Apprentissage)



Accompagnant Educatif & Social

FORMATION DIPLOMANTE INSCRITE AU RNCP 36004 - NIVEAU 3

Bloc de Compétences 3 –Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 heures)

- UF 1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne
- UF 2 : Les différentes dimensions d'accessibilité
- UF 3 : La famille et l'entourage
- UF 4 : Vie collective
- UF 5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation
- UF 6 : Prévention de l'isolement des personnes

Bloc de Compétences 4- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 heures)

- UF 1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social
- UF 2: Ethique et Déontologie
- UF 3: Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles
- UF 4: Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales
- UF 5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention de AES
- UF 6 : Le contexte professionnel

Bloc de Compétences 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91heures)

- UF 1 : Projet d'établissement
- UF 2 : Travail en équipe et organisation
- UF 3 : Transmission et communication professionnelle

AFGSU Niveau 2 – 21 heures

Acquisition des compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

Taux de Réussite et Emploi

Réussite 94 % en 2022

Emploi 94 % (Enquête 2020 Cap Métiers)

Plus d'informations ?

Contactez nous sur mpsformation.fr/contact

Ou consultez-nous au **05.56.77.34.00** ou **06.70.16.25.45**

Modalité de la formation

Alternance Théorique et pratique

Présentiel, accès à la plateforme MPS à distance

- Travaux dirigés
- Analyse de pratique, débats
- Mise en pratique sur plateau technique

Parcours individualisé et adapté en fonction de la réglementation, du statut du candidat, de son admission à l'issue des épreuves de sélection

Modalités d'évaluation

En cours de formation : évaluations formatives, auto-évaluations, QCM, Etude de cas

Évaluation certificatives : conformément au référentiel de certification

Le diplôme peut être acquis :

- par la validation des 5 blocs de compétences, bloc acquis à titre définitif
- Chaque bloc doit être validé séparément – Obtenir une moyenne égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences
- Avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétences.
- Acquisition AFGSU Niveau 2

Certificateur : DREETS NA

Passerelles et débouchés possibles

Dispenses et/ou allègements établis entre le DEAES et certains diplômes (Aide Soignant, Auxiliaire de puéricultrice, Certificat Aptitude Petite Enfance, Assistant Animateur Technicien ...)